

Office de Tourisme du Val de Drôme
La Gare des Ramières
Chemin des Fouilles
26400 ALLEX

République Française
Extrait du registre des délibérations
92 /12.03.2024

Objet : Report du résultat – année 2023

L'an deux mille vingt quatre le douze mars .

Nombre de membres en exercice : 14 - Date de convocation : 14.02.2024

Présents : Benoit Maclin, Francine Dambaine, Jocelyne Caston, Marie Claire Bouttier, Odile Olivier, Fabien Lombard, Isabelle Gontard, Pouvoirs de Sandrine Vié à Marie Claire Bouttier, pouvoir de Anne Claire Regnier à Fabien Lombard, pouvoir de Christine Gambin à Benoit Maclin, Pouvoir de Jean Yves Morel à Isabelle Gontard, Pouvoir de Thierry Javelas à Jocelyne Caston.

Président de séance : Monsieur Benoit MACLIN A été élu secrétaire de séance : Fabien LOMBARD

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code du Tourisme

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Val de Drôme en date du 20 décembre 2016 portant création des statuts de l'Office de Tourisme

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Val de Drôme en date du 23 juillet 2020 portant désignation des membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Vu l'article 12 des statuts de l'Office de Tourisme du Val de Drôme sur « le Budget »

Monsieur le Président présente : le résultat de l'année 2023 est de 14 575,28 €

Auquel s'ajoute le résultat cumulé reporté des années antérieures d'un montant total de 33 258,79 €

Total : 47 834,07 €

Monsieur Le président met au vote le report du résultat total.

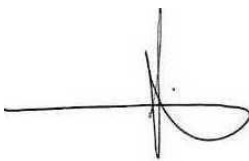
Après en avoir délibéré, le comité de Direction :

DECIDE

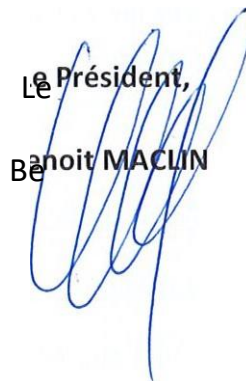
Du report à nouveau au compte 002 sur le budget 2024 pour un montant total de 47 834,07 €

Avec 12 voix pour , 0 Voix contre et 0 Absention.

Le secrétaire de séance
Fabien LOMBARD



Le Président,
Benoit MACLIN



Fait et délibéré à Allex les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme. Certifié exécutoire le douze mars deux mille vingt quatre.